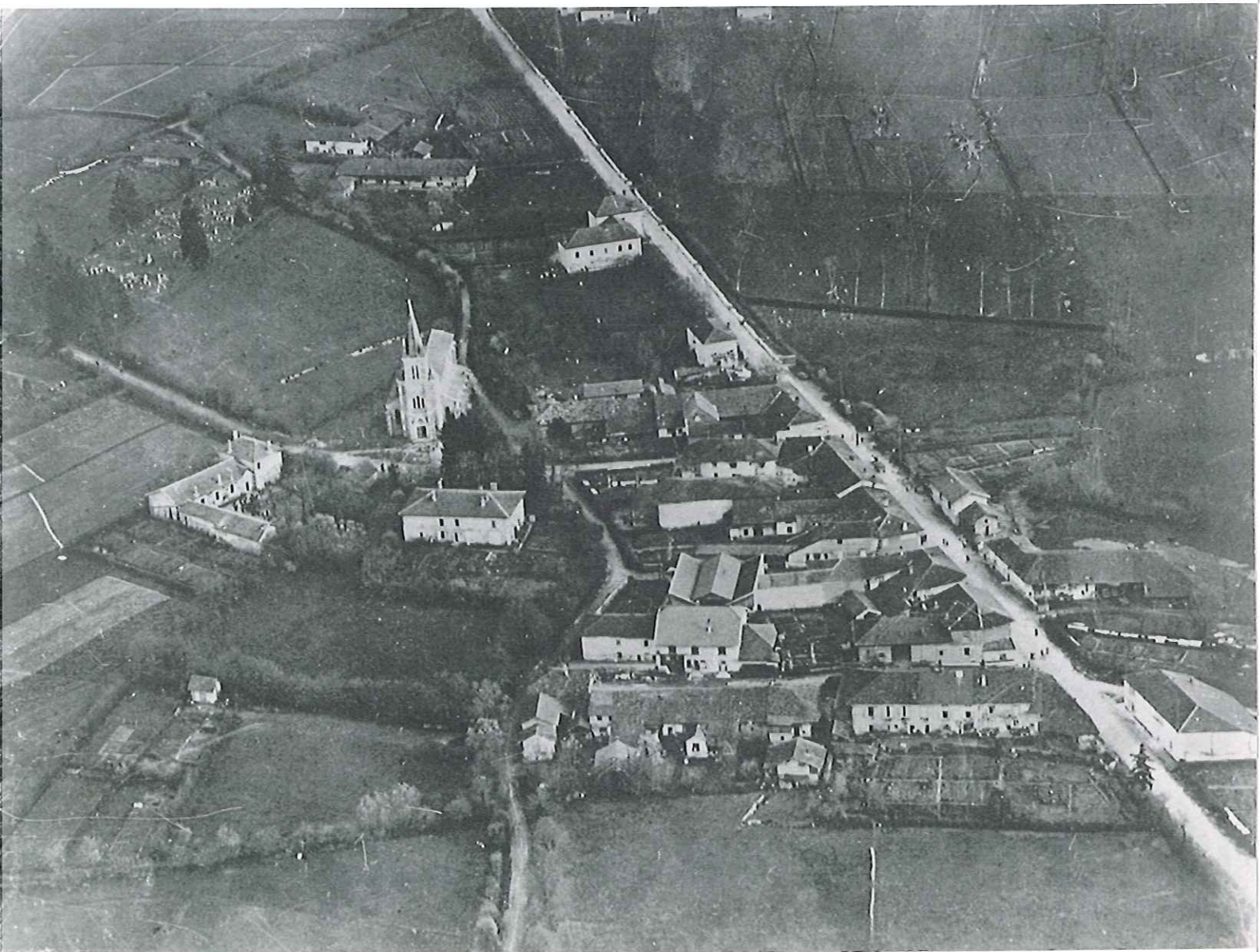


BEAUPONT

BULLETIN MUNICIPAL

1982



le mot du Maire

Le Bulletin réalisé par votre Conseil Municipal, vous arrive pour la cinquième année consécutive.

Il vous apporte une information sur la gestion, les décisions prises en cours d'année et s'ouvre sur quelques aspects de la vie communale.

Cinq années, c'est une étape après laquelle on est tenté de regarder en arrière pour relater sommairement les réalisations qui ont "marqué" au cours de cette période.

Le Conseil Municipal a toujours pensé qu'il était primordial que tous les hameaux de la commune soient desservis par des routes correctes.

La mise en état et l'entretien de 27 kms de voirie a pesé très lourd sur notre modeste budget au cours des années écoulées. Le programme des travaux réalisé en 1982 s'est élevé globalement à 280 000 francs. Il faut y ajouter l'élagage et le curage des fossés dont le coût a été de 26 500 francs.

Un sujet maintes fois évoqué est celui de nos écoles. Il reste toujours d'actualité car c'est là que se prépare véritablement l'avenir de notre commune.

Le regroupement pédagogique Beaupont Domsure a été largement bénéfique pour nos enfants. Il permet leur accueil en classe enfantine dès 3 ans et une meilleure répartition des cours. Nous pouvons dire aujourd'hui, non sans fierté, qu'en matière scolaire nos enfants sont à égalité de chance avec ceux de la ville.

Sur cette lancée, nous avons tenu à nous doter de locaux scolaires confortables et adaptés. La réfection de l'ancienne école de garçons nous a permis de réaliser un ensemble regroupant les classes et la cantine dans d'excellentes conditions.

Un terrain de basket a été aménagé. Sa proximité des écoles facilite l'utilisation par les élèves mais il a surtout permis le démarrage d'une équipe féminine Beaupont Domsure. A ces jeunes débutantes et à leur entraîneur nous souhaitons Bonne chance.

Dans le but de favoriser la construction, un lotissement a été réalisé en 1973, aux Greffets, celui-ci étant vendu, un deuxième lotissement a été mis en chantier sur le terrain communal des Ferrières.

Il faut rappeler la réfection de notre salle des fêtes. Cette opération l'a rendue plus accueillante et elle en a amélioré considérablement l'accoustique. La cuisine a reçu les équipements nécessaires pour l'adapter aux manifestations locales ainsi qu'aux repas et fêtes familiales.

Notons aussi que l'équipe du fleurissement a réussi à renouveler chaque année, la décoration de notre bourg. L'aménagement de notre parking en véritable place publique, va se terminer au printemps 1983.

Ces actions contribuent à maintenir à notre village, l'aspect agréable et accueillant que nous lui connaissons.

Ces quelques réalisations rapidement évoquées illustrent la volonté de nos élus de doter notre commune des équipements nécessaires pour faciliter la vie de ses habitants.

Il reste, certes, beaucoup d'autres choses souhaitables mais que les moyens limités d'une commune comme la notre, rendent actuellement impossible.

Un de nos soucis majeur est la baisse de la population communale et sa moyenne d'âge élevée.

Nous avons la chance d'avoir des entreprises actives et un I.P.M. qui assurent un bon nombre d'emplois. Cependant une nouvelle entreprise employant du personnel féminin serait souhaitable.

D'autre part les salariés qui travaillent chez nous s'installeraient plus nombreux à Beaupont s'ils y trouvaient des logements en location. Pouvons - nous engager une action dans ce sens? N'y aurait-il pas lieu aussi, de proposer de nouvelles activités à notre jeunesse ?

Votre conseil municipal est conscient de ces problèmes et a le soucis d'y apporter les réponses possibles et les plus adaptées mais il s'agit d'une oeuvre de longue haleine qui exige les efforts conjugués des habitants et de leurs élus.

C. GERMAIN.

Activités du

Conseil Municipal

Lotissement des Ferrières

Le lotissement communal des Ferrières comprend 12 parcelles d'une surface variant de 1 200 à 2000 m². Sa viabilisation est aujourd'hui terminée.

Les services de l'Équipement ont assuré la surveillance des travaux qui ont été réalisés par les entreprises suivantes :

Voirie et assainissement : Stes COLAS et LARUE

Eau (contrôle S.D.E.I.) : Entreprise ROUX

Désserte en électricité : E.D.F.

Eclairage public - téléphone : Société Bressane de Travaux Public

Coût des travaux : 540 000 Frs

Frais et charges diverses : 160 000 Frs

TOTAL : 700 000 Frs

Subventions à déduire : 220 000 Frs

Prix de revient : 480 000 Frs

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente des parcelles à 35,00 francs le M². Quelques acheteurs éventuels se sont manifestés et une réservation est enregistrée à ce jour.

Travaux divers

Le local réservé au matériel des pompiers a été légèrement agrandi pour permettre un usage plus fonctionnel et la toiture a été réparée. Dans le cadre de cet aménagement un local autonome a été prévu pour abriter l'outillage du comité de fleurissement.

L'appartement de l'ancienne école de garçons a été complètement rénové. Il a permis l'installation d'un nouveau locataire dans un cadre confortable. Le crépissage de la face sud de ce logement a été réalisé en fin d'année.

Le sanitaire de l'appartement du bas de l'ancienne école des filles a été amélioré avant l'installation d'un jeune ménage.

Voirie

Le programme des travaux, établi au début de 1982, s'élevait à 230 000 francs. Un additif de 50 000 francs a permis de réaliser des travaux supplémentaires devenus nécessaires en cours d'année.

Aire de stockage

Le dépôt de gravier qui encombrait la place publique a été transféré à la Croix Perron. Le terrain a été préparé par un décapage préalable et un empierrement réalisé par les entreprises COLAS-LARUE.

Sur cette aire, un container destiné à la récupération du verre, a été déposé par le SIVOM Bresse-Revermont. Le produit de cette récupération sera versée à la recherche pour la lutte contre le cancer.

Place publique

L'équipe du fleurissement renforcée par quelques personnes de bonne volonté a réalisé un travail important dans l'aménagement de l'extrémité sud de la place publique : nivellement, pose de bordures en ciment, assainissement. Il reste à réaliser l'engazonnement et la plantation de quelques arbustes.

Charges scolaires

- Regroupement pédagogique Beaupont - Domsure (répartition au prorata des élèves inscrits par classe)

Part de Beaupont	27 895,98
Part de Domsure	25 012,28

- C.E.S. de Saint Amour

(Bases : pour St Amour 570,00 F par élève, autres communes 444,48F)

Part de Beaupont : $444,48 \times 12 = 5\,333,76$ francs

- Collège de Coligny

Part de Beaupont $320,00 \times 4 = 1\,280,00$ francs

- Redevances Communales

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été portée à :

75 francs pour un ménage
100 francs pour une activité commerciale
30 francs pour une personne seule de plus de 65 ans
1 800 francs pour l'I.M.P. de Bévey

Le service a été étendu à la Vieillère Basse en cours d'année.

Budget

Il est établi en deux étapes principales :

- budget primitif : prévisions faites en début d'année
- certaines modifications peuvent être apportées à ces prévisions en fin d'année : budget supplémentaire

Sur le bulletin précédent nous vous avons présenté le budget primitif de 1981. Nous vous proposons les dépenses et les recettes réellement effectuées durant l'année 1981

Dépenses :

- Denrées et fournitures	23 612,06 F.
- Frais de personnel	138 724,68 F.
- Impôts et taxes	3 140,25 F.
- Travaux entretien bâtiment voirie	85 343,58 F.
- Participation - cotisations	80 734,62 F.
- Subventions	14 249,94 F.
- Frais de gestion générale	37 124,14 F.
- Frais financiers (intérêts emprunts)	58 039,04 F.

A ces dépenses s'ajoutent l'entretien de la voirie communale pour 90 000 F.

Recettes :

- Produit de l'exploitation droits pesage - ordures	9 054,00 F.
- Produits domaniaux	26 202,00 F.
- Produits financiers	7 246,39 F.
- Subventions	3 190,85 F.
- Participation de l'état	266 911,00 F.
- Impôts indirects	18 764,37 F.
- Contributions directes	326 038,97 F.

- SOMMES PREVUES pour le BUDGET PRIMITIF 1982 -

Fonctionnement

Dépenses

- denrées { fournitures - combustibles-voirie (fournitures scolaires - bureau	39 500
- frais de personnel	158 000
- impôts et taxes	3 850
- travaux entretien bâtiments communaux station épuration - électricité eau	121 000
- participation (aide sociale)	92 098
- subventions aux sociétés locales et autres	14 248
- frais de gestion générale	46 000
- frais financiers	60 545
	<hr/>
TOTAL	535 241

Recettes

- Produits de l'exploitation (p.public - ordures ménagères	9 000
- Produits domaniaux (locations)	33 500
- Produits financiers (assainissement)	9 100
- Subvention de l'état	2 340
- Dotation globale de fonctionnement (état)	311 826
- Impôts indirects	18 635
- Impôts directs	366 420
	<hr/>
	750 821

Investissement

Dépenses

- remboursement emprunts	96 711
- Acquisition matériel (banque - cireuse - tables cantine)	22 000
- Travaux bâtiments (logement école garage - local pompiers - façade cantine place publique)	121 000
- lotissement	450 000
- syndicat des chemins	150 000
	<hr/>
TOTAL	839 711

Recettes

- Subventions	185 000
- Prélèvement	316 488
- Participation équipement	2 000
- Fonds de compensation T.V.A.	38 814
- Produits emprunts	250 000
- Facturation des travaux	35 000
- Recouvrement	12 409
	<hr/>
	839 711

Actions du B.A.S

Opération Brioches :

Le bureau d'aide sociale remercie toutes les personnes qui ont réservé un bon accueil aux jeunes gens bénévoles qui ont participé à la vente des brioches au profit des handicapés.

Que ces jeunes, files et garçons qui se sont gentiment associés au B.A.S. pour cette action, soient aussi remerciés et félicités.

La collecte a produit la somme globale de 2 240 francs répartie par moitié à l'I M P de la maison St Joseph et à l'ADAPEI de BOURG EN BRESSE.

Cette opération sera renouvelée en 1983

Repas des Anciens

Sur l'invitation du B.A.S. et Comité des Fêtes, les personnes âgées de plus de 70 ans se sont retrouvées au Restaurant MARECHAL autour d'une bonne table. L'animation était assurée par deux membres du groupe folklorique Bressan. L'après midi s'est terminée en chansons dans une bonne ambiance.

Aides ménagères :

La commission du B.A.S. a donné un avis favorable aux dossiers de demande d'Aide Ménagère à domicile en faveur de Mr Daujat Victor et de Madame FAVIER Joséphine. Ce travail était assuré par Mme CANARD, agréé par le service d'action sanitaire et sociale du département de l'Ain.

Madame LOMBARD de Ringe est aussi agréé pour les mêmes fonctions.

Colis :

En 1981 le B.A.S. a distribué 31 colis à l'occasion des Fêtes de Noël aux personnes de plus de 79 ans et à celles qui sont à l'hospice.

Agriculture

- Le drainage des sols -

De tout temps, les agriculteurs de nos villages ont recherché à évacuer l'excès d'humidité de leurs sols. Anciennement c'était la création et l'entretien des fossés et des "chaintres". Travaux essentiellement effectués en hiver et après chaque façon culturale.

Vers les années 60 - 70 ; en même temps que l'évolution générale de l'agriculture, l'agrandissement du nombre de nos fermes la diminution de la main d'oeuvre, un problème important s'est posé : comment évacuer l'excès d'eau de nos sols efficacement et durablement ?

Des agriculteurs ont posé des perches dans des fossés préalablement creusés puis rebouchés. C'était les premiers drains. D'autres ont posé des tuyaux de terre cuite. Vers les années 70 sont apparus sur le marché des tuyaux annelés et perforés en matière plastique. Ces travaux étaient efficaces mais présentaient des inconvénients. Ils exigeaient de brasser une grosse quantité de terre et donc ne pouvaient être limités à capter quelques "mouillères".

En 1975 une draineuse trancheuse poseuse de drains plastiques est venue effectuer quelques parcelles dans la région : La Tournelle à Pirajoux, Domsure, Cormoz. Grâce à cette machine on pouvait désormais drainer dans de bonnes conditions techniques.

Les drains étaient posés à une profondeur suffisante et très régulière grâce à un guidage par rayon laser, avec un débit correct, tout en creusant une tranchée étroite. La technique qui était pratiquée permettait la pose de 800 à 1000m de drains à l'hectare à une profondeur moyenne de 70 à 80cm. (Celle-ci reste utilisée aujourd'hui)

Dans les années qui ont suivies d'autres parcelles, représentants quelques dizaines d'hectares, ont été réalisées.

Au cours de l'hiver 79 - 80 s'est constitué un groupe d'agriculteurs intéressés par ces travaux, sur 130 Ha environ. Après mûres réflexions, il a été fait acte de candidature à l'association départementale de drainage (ASHAA). Raisons déterminantes : subventions sur travaux de 30% et financement assuré par l'association avec remboursement en 20 ans par les exploitants.

L'hiver suivant nombre d'entre eux, voyant les délais de réalisation s'allonger, ont préféré réaliser les travaux au printemps suivant, en finançant personnellement et sans subvention. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Cannard de Condal sur 100 Ha environ.

La surface restante ainsi que quelques parcelles supplémentaires vont être réalisées par l'ASHAA cet hiver par la même entreprise. C'est 55 Ha qui seront drainés chez M. MOREL Romain, GUILLET Frères de PIRAJOUX, GERMAIN Albert, GERMAIN Père et Fils. Ces travaux viennent d'être attribués par l'ASHAA pour la somme de 405 000 F. hors taxes.

Dans de nombreux cas les bouches de sortie de ces drainages ont pu se réaliser dans les fossés de l'association foncière. Dans d'autres communes, non remembrée, l'ASHAA rencontre de gros problèmes pour ces sorties. Un moins bon parcellère et l'inexistence du réseau de fossés, entraînent une augmentation du coût de ces travaux.

Il reste quelques points en suspens. Des parcelles ne peuvent se drainer à cause du niveau des rivières et des retenues des moulins. Quelles solutions peut on proposer pour permettre aux agriculteurs qui souhaitent assainir leurs sols de l'effectuer et si possible avec le bénéfice de subventions et d'aides financières ?

C'est désormais 210 à 220 Ha de terres qui sont drainées dans notre commune sur un total de 1 100 Ha de S A U. La tâche n'est pas terminée mais nous nous situons dans une bonne moyenne pour la région.

Souhaitons pouvoir poursuivre notre effort nécessaire pour rester dans le groupe de l'agriculture dynamique.

Le drainage est un investissement important qui doit être bien réfléchi. Il permet une meilleure exploitation des terres avec des résultats moins aléatoires.

Le Comité des Fêtes

Après les dures années de guerre, notre commune qui comptait aux alentours de 800 habitants, reprenait goût à la vie et au divertissement.

Dès 1946 et les quelques années qui suivirent plusieurs manifestations furent organisées au profit des prisonniers de guerre. Ce fut la grande fête sportive au stade de la laiterie, défilé Bressan, puis la fête nautique au Moulin Litras etc ..., au grand ravissement de nos yeux de bambins.

Hélas la plupart de ces valeureux organisateurs sont maintenant disparus. Les fêtes patronales qui suivirent restèrent l'attraction majeure de l'année. Après la construction de la salle des fêtes, en 1955 -56, vint la mode des bals de sociétés, le dimanche soir, qui connurent un succès une bonne dizaine d'années. C'est en 1955 que commence à germer une idée d'animation. Le lundi de vogue alors que les jeux d'enfants se déroulaient comme à l'accoutumé, on vit soudain déboucher de la célèbre rue M.... quelques voitures de l'époque sur lesquelles étaient juchés de joyeux lurons dans un déguisement hétéroclite qui déchainèrent vite l'enthousiasme parmi le public. Cette heureuse initiative due à nos amis "Ulysse, Tintin et bien d'autres fut renouvelée quelques années suivantes, puis faute d'effectifs et sans doute de moyens financiers, la monotonie retomba sur la fête patronale, jusqu'en 1965, où, ayant essuyé un reproche (très amical) Mr CHANEL, Maire à ce moment là, lançait l'idée de la formation d'un Comité des Fêtes, apté à suppléer le Conseil Municipal pour ces tâches de divertissement.

Mr BELLERAUT fut chargé de cette mission et après divers contacts et réunion, le Comité des Fêtes prit naissance officiellement au début de 1966. Le bureau se composait alors de M.M. Belleraut Valentin (président) Michel GAUTHIER (secrétaire) Michel TEPPE (trésorier) Ulysse JACQUET, M Chausson, Marcel FERRIER, Michel POMAT, puis plus tard Gilbert Petit, Paul Mayer, Camille Perrin, Gérard Coulon, etc;

Dès 1966, avec de petits moyens (la municipalité avait accordé une première subvention de 500 F) une course cycliste était organisée. Cette idée qui semblait bonne fut reconduite en 1967. Mr Belleraut ayant été contraint de quitter la présidence en raison d'un deuil cruel, cette course fut néanmoins organisée une nouvelle fois en 1968. Mais avec un succès allant diminuant ; peu de coureurs et peu de spectateurs. Il fallait trouver autre chose. Mr Carry ayant succédé à la Présidence émit l'idée d'organiser des défilés humoristiques (mariage à la Dubout Vieille roulotte, vieux vélos etc.... Ce furent de gros succès. le bal étant vaquant le samedi soir, décision fut prise de "faire danser" après que la Sté Musicale de Saint Amour eut offert son concert. La vogue était repartie d'un bon pied. Trois jours de fête, on n'avait jamais vu ça !

1970 - 71 - 72 cette formule fut reconduite avec bonheur, mais l'animation du lundi devenait périlleuse, l'effectif allait diminuant et c'est avec difficulté que la "machine tournait". Vint l'évolution des bals du samedi. Mr Voisin reprit le bal du samedi à son compte et en contre

partie laissa le lundi pour le Comité des Fêtes. Il fallait faire quelques chose pour ramener les anciens. On décida d'offrir un feu d'artifice et de faire un grand bal musette. Ce fut un succès sans précédent si bien que cette formule est encore maintenue. La réussite de ces soirées ayant amené quelque argent dans la caisse, il convenait d'en faire profiter autrui et dès 1974 l'idée germa d'offrir un repas aux anciens. Le B.A.S. proposa sa participation pour la moitié et là aussi c'est avec plaisir que le Comité offre ce repas chaque année. Le Comité procédait également à l'achat de bancs de ville en ciment, de divers vasques et vases pour le fleurissement du bourg tout en distribuant des dons substantiels à quelques sociétés locales.

En 1973, après le départ de Mr Carry, MR Paul Mayer assurait la présidence jusqu'en 1978. Ayant émis le désir de se retirer, celle-ci fut assurée par Michel TEPPE. Actuellement le bureau se compose ainsi :
Président : Michel TEPPE - Vice Président : Michel GAILLARD -
Secrétaire : Georges PUTHET - Trésorier : Yves MERCIER - Membres :
Marc COMAS - Daniel FORAY - Georges GOULY - Vital MATRAS - Jacques MOIRAUD - Alain MOREL - Noël PAGANELLI - Robert PUTIN -
La liste n'est pas limitative !

Voilà pour ce qui est de l'historique du Comité des Fêtes. 17 ans déjà. C'est peu mais ça représente beaucoup d'heures de travail et de contraintes récompensées certes par des moments plus agréables.

Le rôle du Comité des Fêtes ? Parfaitement autonome, il ne s'autorise aucune ingérence dans les autres sociétés. Sa principale activité reste bien sur l'organisation de la Fête Patronale dont il assure intégralement le financement (pose des guirlandes, réception de la société musicale, organisation de la course pédestre, distribution de brioche aux anciens, feu d'artifice (plus de 5 000 F. en 1982). En contre partie il s'octroie la recette du Bal du lundi et le droit de place des forains. Parmi les autres dépenses il faut citer le repas des anciens de plus de 70 ans en collaboration avec le B.A.S., la fourniture et pose du sapin de Noël sur la place. En outre depuis plusieurs années, des dons sont fait aux sociétés locales. En 1982 500 F. à la caisse des écoles, 500 F. à la cantine scolaire, 500 F. au Club du 3ème Âge, 500 F. au comité de fleurissement et 500 F. au basket soit 2 500 F.

Parmi les recettes, la subvention communale : 1 500 F. en 1982
Concours de belote du mois de mars et le bal des couples d'octobre qui avec la venue d'excellents orchestres a connu un succès honorable.

En outre une sortie à laquelle participe de nombreuses personnes étrangères à la société, est organisée. 1980 le Saut du Doubs
1981 le Petit Train du Vivarais - 1982 Vichy.

Ses ambitions ? Dans le contexte actuel il n'a pas l'intention de se hasarder dans de grandes manifestations. Avec 400 et quelques habitants sédentaires dont beaucoup de personnes âgés, il est très difficile d'amener la grande foule. Il veut simplement essayer de maintenir une animation saine dans la mesure de ses possibilités financières et matérielles tout en gardant cet excellent esprit de camaraderie collective qui, en beaucoup d'endroits, a bien du mal à se maintenir.

Et si parfois on a dit de ses membres "Ils passent de bons moments" c'est bien souvent avec leurs propres deniers et au cas contraire,
Ce n'est que juste récompense de leurs efforts bénévoles et désintéressés.

Manifestations Patriotiques

Sous ce titre, j'ai réuni les délibérations du conseil Municipal qui n'ont pas trait à l'Administration communale, mais sont des comptes rendus de manifestations nationales, demandés par le préfet, sur le plan local, ou l'expression d'allégeance et de dévouement au chef du gouvernement en place. (à cette époque, les maire, adjoint et conseillers étaient nommés par le Préfet et non élus. Ils étaient choisis parmi les gros propriétaires).

La première relatée porte sur l'anniversaire du couronnement de Napoléon 1er. Je rapelle que le 18 mai 1804, le général BONAPARTE fut proclamé par le Sénat, empereur des Français, sous le nom de Napoléon 1er. Le pape Pie VII sacra le nouvel empereur à Notre Dame de Paris, le 2 décembre 1804, lui donnant ainsi qu'à l'impératrice Joséphine l'onction sacrée. L'empereur se couronna lui même et couronna l'impératrice.

C'est en décembre 1812, que le Préfet de l'Ain prit un arrêté pour que les communes célèbrent l'anniversaire de ce couronnement. A cette date, après avoir répudié Joséphine, l'empereur avait épousé l'archiduchesse Marie Louise d'Autriche en avril 1810. Cette dernière lui donnait un fils le 20 mars 1811, sous le nom de Roi de Rome.

Voici reproduite intégralement cette délibération
"Nous François Laurent DAUJAT, maire de la commune de Beaupont
et Philibert MOREL, adjoint à la mairie du dit lieu, en conformité des dispositions de l'arrêté de monsieur le Préfet du département de l'Ain à la date du 14 novembre dernier, relative à la fête de l'anniversaire du couronnement de sa majesté l'Empereur et Roi que nous avons fait publier dans cette commune, en la manière usitée, avons fait annoncer au son de la Caisse (tambour) et des cloches, samedi cinq du courant à la tombée de la nuit, que le lendemain, les préparatifs de la fête auraient lieu et devait célébrer avec tout l'appareil que les localités pourraient permettre, avec invitation faite aux habitants de cette commune d'y prendre part.

Laquelle publication a été renouvelée de la même manière le dit jour du dix courant, au matin, moment auquel, nous, maire et adjoint et les membres du Conseil de cette mairie, nous sommes réunis avec les principaux habitants de cette commune dans le lieu ordinaire des séances de la municipalité et, de là, en cortège, nous nous sommes rendus à l'église pour assister aux cérémonies religieuses, ordonnées par le décret à ce, relatif, qui ont été précédées d'un discours prononcé par le digne et respectable pasteur, par lequel, en retraçant les glorieux exploits de notre auguste monarque, il a fait sentir au peuple l'étendue de la reconnaissance dont tous doivent être pénétrés envers le libérateur de la France, et que, l'on devrait adresser de ferventes prières au ciel, pour la conservation de ses jours glorieux, de ceux de toute la famille impériale et pour la prospérité de ses armes victorieuses.

Sortant de l'église, les airs ont retenti des acclamations mille fois répétées de vive l'Empereur et Roi, son auguste compagne et le Roi de Rome, sur lesquels la France entière fonde ses plus douces espérances.

La jeunesse de l'un et de l'autre sexe, accompagnée de l'autorité locale et de leurs parents se sont rendu dans un endroit préparé pour la danse, la joie la plus vraie et la plus pure a présidé à ce divertissement qui s'est prolongé jusqu'à la tombée de la nuit, moment auquel le feu a été mis au feu de joie, autour duquel la jeunesse a dansé des farandoles jusqu'à son extinction totale en répétant à l'envi : vive sa majesté impériale et royale et vive à jamais cette glorieuse dynastie.

La cérémonie faite, chacun s'est retiré paisiblement, pénétré des sentiments d'amour et de reconnaissance envers le chef suprême de l'empire et la famille impériale de tout ce que dessus, nous maire et adjoint susdits, avons dressé le présent procès-verbal qui sera transmis au désir de l'arrêté précité de monsieur le sous-préfet de l'arrondissement.

Fait à Beaupont, maison commune, le sept décembre mil huit cent douze au matin. DAUJAT, maire.

DELIBERATION du 20 octobre 1814

Après l'abdication de Napoléon, le Conseil Municipal, réuni en séance extraordinaire sur arrêté du Préfet, devait prêter serment à Louis XVIII, de retour d'exil.

"Tous les membres du Conseil Municipal, réunis en la chambre commune dudit BEAUPONT, en séance publique, à laquelle ont assisté les principaux habitants de cette commune. M. le Maire, après avoir annoncé le motif de cette convocation, a donné lecture de la circulaire de Monsieur le Préfet ci-dessus relatée, et chacun des membres du Conseil a individuellement prêté, entre les mains de monsieur le Maire, le serment de fidélité au Roi, en prononçant les uns après les autres, la formule dudit serment ainsi conçue : "Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité; et si dans le ressort de ses fonctions, ou ailleurs j'apprenne qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je la ferai connaître au Roi".

Cette cérémonie religieuse, profondément sentie par M.M. les membres du Conseil et par les assistants, a été accompagnée aux cris mille fois répétés de "Vive le Roi, vivent les Bourbons".

La séance a été déclarée close. M. M. les maire, adjoint, membres du Conseil et principaux habitants de la Commune se sont ensuite réunis en banquet où des toasts ont été portés avec enthousiasme au Monarque et à la Famille Royale".

DELIBERATION du 1er mai 1815

Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe où il avait été exilé et Louis XVIII ayant regagné l'étranger, une nouvelle réunion du Conseil eut lieu, au cours de laquelle fut prise cette délibération

"En exécution du décret impérial du 8 avril dernier, relatif à la prestation de serment des fonctionnaires publics, nous François Laurent DAUJAT, maire, avons extraordinairement convoqué le Conseil Municipal à l'effet de porter le serment individuel prescrit par ledit décret ; à cette convocation ont comparu : M. Philibert MOREL, adjoint à la mairie et M.M. Pierre MAYER, Denis Joseph COLLET, Joseph MERCIER, François VENET, Louis VENET, Claude Marie DAUJAT, Jean Claude GADOULET, Jean Marie MAITREPIERRE, Marie François DAUJAT et Jean Baptiste JACQUET.

Il a été donné lecture du décret impérial dudit jour huit avril dernier. Monsieur le Maire a prêté le serment ordonné par ledit décret et lu ces termes : " Je jure obéissance aux constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur".

Après la défaite de Waterloo, Napoléon, exilé à l'île de Ste Hélène, Louis XVIII est de retour et des manifestations sont alors demandées dans les communes ; c'est ainsi qu'une cérémonie était organisée à Beaupont.

"L'an mil huit cent seize, le vingt janvier, à 10 H du matin, en vertu des circulaires de M. le Baron de MARTROY, préfet de l'AIN, et M.M. les vicaires généraux, publiées le dimanche précédent, le maire et les adjoints revêtus de leur écharpe, les membres du Conseil, le peuple, en foule, se sont rendu dans l'église paroissiale, qu'on avait décorée de tous les objets analogues à l'auguste et triste cérémonie qu'on allait célébrer. M. le Curé a fait chanter une grande messe avec toute la pompe que la localité pouvait permettre, le recueillement des assistants était profond et prouvait que cette cérémonie leur rappelait le souvenir déchirant et qu'ils détestaient l'horrible attentat qui était l'objet (allusion à l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793).

Mais la tristesse redoubla quand monsieur le curé lut en chaire, le testament de Louis 16, cette lecture fit dans les coeurs une profonde impression de douleur et de repentir que le peuple a conservé en se retirant.

De tout quoi, nous, maire, adjoint de la commune de Beaupont, avons rédigé le présent procès verbal sur les registres de la Mairie.

"Vive le Roi Louis XVIII !"

Roger BOURGEON.

Recensement de mars 1982

Le Recensement de mars 1982 a fait apparaître une population globale de 454 habitants contre 515 à celui de mars 1975, soit une baisse de 11,5%.

La population municipale compte 415 personnes et celle comptée à part correspond à 39 pensionnaires de l'Institut Médico Pédagogique de Bevey.

Sur ces 415 habitants, 212 sont de sexe masculin et 203 de sexe féminin. Parmi les hommes 9 sont veufs et 46 sont célibataires (46 de plus de 25 ans). Parmi les femmes, 37 sont veuves et 8 sont célibataires (8 de plus de 25 ans).

Répartition par tranches de 10 années

0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90
38	54	40	46	46	70	55	43	23
17M 21F	30M 24F	19M 21F	27M 19F	24M 22F	39M 31F	26M 29F	20M 29F	9M 14F

Répartition par hameaux

Moulin Niat	Les Combes	le Bourg	les Greffets	la Croix Perron	Ringe	La Nico-lière	Le Molard
17	16	93	13	23	26	10	4
Le Chêne	Moulin Jacquet	charan-geat	les Cerises	la Crouffe	la Vieil-lère Basse	la Vieil-lère haute	
13	3	7	2	5	5	9	
Le Pin	Grange Maigre	le Biolay	le Souget	les Serves	Grange vagnat	le Gruat	Grange Salle
11	16	22	16	5	4	2	4
Cropet	Bevey IMP	Bevey	les Baisses	Filion	les Côtes		
18	25	14	4	7	6		

J'ai comptabilisé 52 exploitations agricoles qui font vivre 159 personnes et recensé 51 résidences secondaires.

Etat Civil 1955

Naissances

TCHAKMAK Florent, à Charangeat, né le 2 mai
LONG Sandrine , au Biolay, née le 20 octobre
MOREL Myriam Isabelle, au Souget, née le 5 novembre

Mariages

le 3 janvier et
 PERRIER Gérard
 BUCHALLET Claudette Jacqueline
le 25 avril et
 BARDEY Patrick Maurice Fernand
 GRENIER CHANTAL Madeleine
le 13 juin et
 LAUENT Patrick
 JACQUET Annie Ginette
le 1er Août et
 MICHON Daniel René
 GRAND Evelyne Marcelle Henriette

Décès

le 10 février : PONCET Marie Joséphine
 veuve FERTHET - La Vieillère haute
le 17 mai : PIDOUX Marie Cécile Angéline
 épouse PONCETY - au Bourg
le 28 mai : PERRIN Marie Marguerite
 épouse MOREL, aux côtes
le 12 juin : BERGER Gabriel Jules, au Moulin Niat
le 2 Aout : FERRIER Marthe Marie Delphine
 épouse VENET, à Ringe
le 21 septembre : GIRARD Marie Joséphine Lucie
 veuve COMAS, à Ringe
le 5 octobre : VIALLET Marceline Éloïse Josephine
 veuve MOREL, au bourg
le 23 octobre : PUTHET Aimé Marcel, au Souget
le 15 Novembre : TRONTIN Marie Florence
 veuve JACQUET au bourg
le 21 novembre : MICHON Emile Joseph Alexandre
 aux Greffets

Recueil Civil 1932

Naissances

PUTHET Marion - La Croix Perron - née le 11 juin
LAMBERT Claudie Yvonne, au bourg, née le 26 juin
LONG Stéphane - au Biolay - né le 26 octobre
MOIRAUD Loïc - au bourg - né le 9 décembre
GUTIERREZ Florian - au bourg - né le 28 décembre

Mariages

le 3 avril et FAVIER Jean Luc
le 24 juillet et BUGNET Véronique Colette Française
le 31 juillet et PLAKAJ Roger René
le 14 Août et RAFFIN Brigitte Hélène Catherine
et ROBIN Jean Louis Pierre
et JAILLET Marie Française
et MERCIER Yves Marcel
et BOURGEOIS Christine Marie

Décès

le 25 janvier : MORNET Marie Cécile
veuve COLAS - à Bévey
le 27 janvier : MOREL Alexandre Flavien Léon
aux Côtes
le 29 mai : PROST Joseph Ferdinand, à la Baisse
le 12 juillet : LABRANCHE Octavie Marie Léonie
veuve RICHARD, à la Vieillère Basse
le 26 juillet : FELIX MarieVirginie veuve TREBOZ
à Filion
le 16 octobre : PAGANELLI Michel Marcel Jean, au bourg
le 28 octobre - DAUJAT Marie Victor, à Ringe
le 10 novembre : GAILLARD Marie Alexandrine Louise
veuve BILLOUD - au bourg
le 11 décembre : PUVILLAND Armand Henri, au Moulin Niat
le 18 décembre : BRISSET Marie Honorine Noémie
veuve VIALET - au Pin -

Calendrier des Fêtes 1935

CHOUROUTE PAROISSIALE	16	JANVIER
BAL et BANQUET DES CONSCRITS	22	JANVIER
CONCOURS de BELOTE de la CANTINE	5	FEVRIER
SAINTE AGATHE	13	FEVRIER
BANQUET DES CLASSES	27	FEVRIER
CONCOURS de BELOTE du COMITE DES FETES	5	MARS
BAL DES JEUNES (VOISIN)	12	MARS
SOIREE BASKET	12	MARS
CONCOURS AMICALE DE PECHE	10	AVRIL
COMMUNION SOLENNELLE	12	MAI
VOYAGE DES ANCIENS COMBATTANTS	13 14 15	MAI
JEUX INTERVILLAGES (ST ETIENNE DU BOIS)	12	JUIN
CONCOURS QUALIFICATIF DE PECHE	26	JUIN
VOYAGE DES POMPIERS	7 8 9 10	JUILLET
KERMESSE (DOMSURE)	17	JUILLET
TIR AUX PIGEONS	30 31	JUILLET
FETE PATRONALE	6 7 8	AOUT
REPAS DES ANCIENS	17	SEPTEMBRE
BAL DES COUPLES	8	OCTOBRE
CONCOURS DE BELOTE DES ECOLES	29	OCTOBRE
BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS (DOMSURE)	11	NOVEMBRE
BANQUET DES POMPIERS (DOMSURE)	13	NOVEMBRE
CONCOURS DE TAROT DES POMPIERS	3	DECEMBRE
MECHOUI	27	AOUT